

SYSTAR

Société anonyme au capital de 2 845 983 €.

Siège social : 171, bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.

329 222 806 R.C.S. Nanterre.

Saint-Cloud, le 19 novembre 2011

Communiqué

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 9 NOVEMBRE 2011

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 9 novembre 2011 à 10h30 au siège de la Société, 171, bureaux de la Colline, à Saint-Cloud.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 5 octobre 2011 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 24 octobre 2011 et dans un journal d'annonces légales « Les Petites Affiches », à la même date.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société (www.systar.fr) au plus tard le vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Les documents notamment prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.